



Procès-verbal de la réunion d'Assemblée Générale 2025

du Samedi 1er Mars 2025 à 14h00

Salle des fêtes

10 rue de Romillé – 35360 - Montauban de Bretagne

-0-0-0-0-0-0-

Accueil du Président (*Voir document de présentation de Jean-Yves Sénéchal, Président de l'association*).

Après quelques mots de bienvenue à la centaine de participants, le Président Jean-Yves Sénéchal rappelle l'historique du GDSA35 qui fête ses 60 ans en 2025. Il souligne l'investissement des apiculteurs adhérents, remercie les 10 présidents et administrateurs qui se sont succédés pour animer et conduire les nombreuses actions menées par le GDSA depuis sa création.

Vote du compte-rendu de l'AG 2024

- *Le procès-verbal du compte-rendu de l'AG de 2024 est soumis aux votes des adhérents et **adopté à l'unanimité** des votants présents ou représentés.*

Fixation du montant des adhésions 2026 adopté par vote.

- *La cotisation de base 2026 sera augmentée de 1 euro.*
- *Les cotisations liées aux colonies seront respectivement de :*
 - *21,00 € de 0 à 50 colonies*
 - *32,00 € de 50 à 100 colonies*
 - *43,00 € de 101 à 300 colonies*
 - *74,00 € à partir de 0 301 colonies*

Secrétariat du GDSA35 : 1, la Vieille voie,
35850 - Parthenay-de-Bretagne

Email : contact@gdsa35.fr

Tél : 06 45 07 76 59

Présentation du rapport moral par le Président

Bilan d'activité 2024 du GDSA 35

- *Les adhésions au GDSA sont relativement stables et en-dessous (60%) du niveau des déclarations (téléprocédure) de détention de colonies d'abeilles.*
- *Le nombre de colonies déclarées (au GDSA et via la téléprocédure) suit la même courbe, il faut toutefois remarquer que la presque totalité des colonies déclarées au GDSA 35 sont traitées dans le cadre du PSE.*
- *Le GDSA 35 assure un certain nombre de formations à l'apiculture*
 - *Journée découverte* *5 participants*
 - *Stage A* *14 participants*
 - *Stage B* *8 participants*
 - *Stage C* *16 participants*
 - *Journées cire et gaufrier* *23 participants*
 - *Journées sanitaire* *12 participants*
 - *Journées récolte et mise en hivernage* *Ouverte à toutes et tous.*
- *Participations du GDSA 35*
 - *Section apicole du FGDSA Bretagne*
 - *AG de la FNOSAD*
 - *Plans pollinisateurs*
 - *Préparation du Copil Frelon*
 - *Élaboration du Copil Aethina tumida*
 - *Comice agricole*
 - *Fête du miel au Lycée de Rennes et à la Bintinais*
 - *Interventions dans des établissements scolaires* *.../...*
- *Actions du GDSA 35*
 - *Récupération des déchets médicamenteux*
 - *2ème distribution du linge pédagogique aux adhérents signataires du PSE*
 - *Distribution de pièges Vêto-pharma à Frelons*

Secrétariat du GDSA35 : 1, la Vieille voie,
35850 - Parthenay-de-Bretagne

Email : contact@gdsa35.fr

Tél : 06 45 07 76 59

- *Essais des pièges Robida et Coréen (Grandes oreilles)*
- *Mise en place de nasses pour le rucher du Conseil départemental*
- *Mise à disposition de matériels par le GDSA 35*
 - *Marqueur de ruche*
 - *Cuve à cire microcristalline*
 - *Fondoir à cire*
 - *Gaufriers*
 - *Bacs de déchets traitement chez les apiculteurs professionnels.*
- *Journée Harpes : 23 participants*
- *Animation du PSE – TSA – Vétérinaire*
 - *Visites PSE 81 Visites*
 - *Demande d'apiculteurs 3 demandes*
 - *Réunions vétérinaire – TSA – Mise à niveau des connaissances – Organisation*
 - *Journées de visite en binôme*
- *Nouveau site du GDSA35.fr*
- *Lutte contre Varroa destructor dans le cadre du PSE régional (Voir présentation du Dr Robin)*

Plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes (Vespa velutina)

- *Le frelon à pattes jaunes constitue à la fois un enjeu sanitaire pour les apiculteurs, et un enjeu de protection de la biodiversité et des populations. Il faut vivre avec en limitant les conséquences.*
- *Le plan national de lutte est copiloté par 2 ministères*
 - *Le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche*
 - *Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire*
- *et comporte*
 - *Un comité de pilotage régional par la FGDon Bretagne et le GDSA Bretagne.*

- *Un comité de pilotage départemental constitué de la FGDON 35 Bretagne et le GDSA35, des collectivités territoriales et des associations apicoles.*
- *Qui a pour mission d'informer et former au niveau local, de coordonner et mettre en œuvre le plan de lutte, de recenser les désinsectiseurs référencés pour détruire les nids, d'animer les réseaux de piégeurs et désinsectiseurs, coordonner les actions mises en œuvre avec les collectivités locales et de réaliser le bilan annuel du plan de lutte.*
- *Ce plan sera mis en œuvre sur le terrain dès 2025 (avec des référents sur quelques communes au nord du département). Il comprendra notamment :*
 - *Le comptage des frelons capturés mais aussi des insectes non ciblés.*
 - *L'évaluation du nombre de nids détruits dans la saison sur le secteur concerné*
 - *Le suivi des désinsectiseurs*
 - *et l'incidence sur la prédation dans les ruchers*
 - *Faible 1 frelon devant chaque ruche*
 - *Moyenne 1 à 3 frelons devant chaque ruche*
 - *Forte plus de 3 frelons devant chaque ruche*
- *Calendrier de piégeage*
 - *15 février – mi-mai Piégeage de printemps*
 - *Mi-avril – mi-novembre Destruction des nids*
 - *Fin juillet – fin novembre Réduction du stress des colonies*
- *Présentation des pièges actuellement référencés : Japonais – Coréen à ailes – Nasse à grilles – harpe.*
- *Historique des destructions de nids (FGDON35) – Maxi 2023 avec près de 9 000 nids détruits.*
- *Points d'amélioration*
 - *Connaissance de la biologie du frelon à pattes jaunes*
 - *Composition des appâts (Sucré - protéiné)*
 - *Disposition des pièges (au rucher – près des zones de gagnage – soleil – mi-ombre)*
 - *Détection des nids (Triangulation – puces – moyens humains et financiers)*
 - *Maintien d'une action coordonnée dans le temps par les acteurs de la lutte.*

Avenir du GDSA pour 2025

- *Journée sanitaire régionale à Saint Méen le Grand le 3 février 2025 (150 participants)*
- *Recrutement d'une 2ème salariée à la section apicole régionale en appui de Thomas Guéheneuc*
- *Mise en place de référents par thèmes*
 - *PSE*
 - *Frelon asiatique*
 - *Harpe électrique*
 - *Site du GDSA35.fr*
 - *Loque américaine*
 - *Aethina-tumida.*

Bilans financiers 2023 – 2024 (Voir document de la présentation de Damien Renou, Comptable de l'association).

Rappel du bilan 2023

- *Présentation du compte de résultat de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour un montant total équilibré à 62 808,93 euros de dépenses et recettes, dégageant un excédent de 17 957,72 euros sur l'année de cet exercice.*
- *Le bilan global Actifs/Passifs de l'association s'élevait à 155 735,79 au 31 décembre 2023.*
- *Les comptes après consultation par les deux vérificateurs aux comptes et présentés à l'assemblée sont soumis aux votes des adhérents et **adoptés à l'unanimité** des votants présents ou représentés.*

Récapitulatif des comptes 2024

- *Présentation du compte de résultat de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024 pour un montant total équilibré à 41 019,03 euros de dépenses et recettes, dégageant un excédent de 3 701,51 euros sur l'année de cet exercice .*
- *Le bilan global Actifs/Passifs de l'association s'élevait à 159 442,70 au 31 décembre 2024.*

*Les comptes après consultation par les deux vérificateurs aux comptes et présentés à l'assemblée sont soumis aux votes des adhérents et **adoptés à l'unanimité** des votants présents ou représentés.*

Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Membres sortants ne renouvelant pas leur candidature :

- *Damien RENOU*
- *Alexandre PAQUET*

Membres sortants renouvelant leur candidature et nouveau membre élus :

- *Abel JABRY* Élu avec 87 voix
- *Valérie JAVAUDIN* Éluée avec 87 voix
- *Gille CADIEU* Élu avec 87 voix
- *Bernard BOO* Élu avec 81 voix

Intervention de Marion Robin – Vétérinaire conseil du PSE régional pour le GDSA 35

- Une mortalité importante (29,2 %) a été constatée dans l'hiver 2023 – 2024 , soit une augmentation de 4% par rapport à l'hiver précédent, mortalité en partie liée au varroa.
- Présentation de Varroa et comptages via le réseau sentinelle breton. Publication des résultats.
- Décision d'un PSE Breton (5 départements)
 - Changement de molécule en 2025
 - Pour éviter la résistance de varroa aux molécules et disposer d'une période de réversion pour un retour à la résistance initiale.
 - Pas d'amitraz en 2025, dans aucun rucher.
- Recommandations du PSE régional - Parcours 2025
 - Comptages Avant – Pendant - Après
 - Traitement BAYVAROL – 4 lanières / ruche (1 boîte = 5 ruches) – pendant 6 semaines.
 - Parcours 2025 sécurisé
 - Traitement flash Formic Pro (avant le BAYVAROL) = 2 bandes par ruche / 7 jours par une température inférieure à 29 degrés (les premiers jours). A mettre en place de 14 à 21 jours avant le traitement BAYVAROL - Fermer le fond des ruches – Pas de portières – Mis en place avec un papier buvard.
 - Utilisation de gants et protections individuelles
 - Perte de reine possible

Secrétariat du GDSA35 : 1, la Vieille voie,
35850 - Parthenay-de-Bretagne

Email : contact@gdsa35.fr

Tél : 06 45 07 76 59

- *Traitement des ruchettes*
 - *Acide oxalique ou BAYVAROL 2 bandelettes ou Formic Pro 1 bandelette*
- *Miellées tardives*
 - *Comptage – Formic Pro – Encagement – Formic Pro*
- *Parcours Bio*
 - *Retrait de couvain – Acide formique ou oxalique*
- *Coûts*
 - *5,10 € / ruche*
 - *Parcours sécurisé de 13,20 € à 18,70 € / ruche*
- *En cas de problème sanitaire : Contacter le GDA – Son TSA - OMAA*
 - *L'apiculture se pratique en milieu ouvert et est exposée aux ré-infestations.*
- *Mise à disposition du diaporama.*
-

Information du Syndicat des apiculteurs d'Ille-et-Vilaine et de Haute-Bretagne (présentée par Charles DAURIAC)

- *La vocation du Syndicat apiculteurs d'Ille-et-Vilaine et de Haute-Bretagne est la défense des apiculteurs, qu'elle soit individuelle ou collective, des amateurs comme des professionnels.*
- *Il permet d'accéder à des tarifications préférentielles via l'UNAF comme l'assurance à 1,35 € / ruche ou l'adhésion écocontribution à 8 centimes / ruche.*
- *Il participe à de nombreuses actions autour de l'abeille et de la biodiversité.*
- *Il possède un local et son rucher école accueille 46 stagiaires après un entretien individuel des postulants (préalable à l'inscription). La formation de base se fait sur 1 an suivi d'un accompagnement.*
- *Le syndicat permet des achats groupés de candi, pots ou sirop qui peut être livré directement chez me professionnel (suivant la quantité).*
- *Des réflexions sont actuellement en cours sur la filière, son organisation, les bonnes pratiques :*
 - *Les formations, le cahier des charges, l'accréditation (ou habilitation) des formateurs.*
 - *L'absence de déclaration de récolte dans la filière*
 - *L'absence de contrôles dans la filière (1 seul contrôle sur marché en 2024)*
 - *Réflexions sur une appellation d'origine*
 - *Décision du syndicat d'offrir un abonnement à la santé de l'abeille à ses adhérents pour 2025.*

Secrétariat du GDSA35 : 1, la Vieille voie,
35850 - Parthenay-de-Bretagne

Email : contact@gdsa35.fr

Tél : 06 45 07 76 59

Clôture de l'AG

Fin de la réunion à 17h30 et échanges entre les participants autour d'un rafraîchissement et de quelques pains d'épices.

Le Secrétaire de séance

G Beillet